



Programme d'accompagnement collectif Déchets

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Chambre de Commerce et d'Industrie Nice

Côte d'Azur

Pôle Environnement

boulevard Carabacel

<http://www.cote-azur.cci.fr>



OPTIGEDE

Administrateur

ADEME

administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le département des Alpes – Maritimes manque d'exutoire pour les déchets. Suite à la fermeture de la seule installation de stockage de déchets non dangereux du territoire, le coût de traitement des déchets pour les entreprises a subi une hausse de 40 %. Ce programme collectif est proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur dans le cadre de ses actions "environnement et amélioration des performances des entreprises". Ce projet comprend une démarche de sensibilisation sur les aspects techniques de la réduction et la valorisation des déchets et un accompagnement personnalisé des entreprises.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Plusieurs objectifs sont identifiés :

- un bénéfice économique résultant de la réduction des déchets, de l'amélioration du recyclage, et de l'optimisation des achats de matières et consommables ;
- un bénéfice environnemental en diminuant les ressources primaires consommées pour la production des biens, et en réduisant l'impact environnemental en réduisant ou en améliorant la gestion des déchets ;
- un bénéfice d'image de l'entreprise qui valorise une politique volontariste et responsable, en interne auprès de ses salariés et en externe avec ses partenaires.

D'un point de vue quantitatif, les objectifs sont : 10% de réduction des déchets et 75% de valorisation pour 15 entreprises.

Résultats quantitatifs:

A la clôture de l'opération, les objectifs atteints par 11 TPE / PME / PMI sont de **9,3 % de réduction des déchets** à la source (chiffre lissé, à activité constante) et 65,8% de valorisation des DIB avec des écarts importants entre les 11 entreprises engagées, le pourcentage de déchets recyclés avant l'opération n'est pas connu.

Résultats qualitatifs :

Les entreprises ont été satisfaites des apports de l'opération, notamment en terme de sensibilisation à la réduction et la gestion des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning:

L'action s'est déroulée sur 18 mois : décembre 08 / Avril 10. Le programme vise à :

- sensibiliser dirigeants et employés aux enjeux de la prévention des déchets, notamment à l'éco-conception ;
- évaluer grâce à un diagnostic au sein de l'entreprise les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion des déchets ;
- identifier le potentiel d'économies et maîtriser le budget lié à la gestion des déchets ;
- réduire la quantité de déchets produits par l'entreprise ;
- accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des préconisations ;
- chiffrer les gains obtenus et communiquer auprès d'autres entreprises sur les résultats obtenus.

Le programme a alterné séminaires collectifs et accompagnement individuel des entreprises cibles (TPE/PME) :

- Séminaires collectifs : répartis en cinq demi-journées, ils ont été organisés et menés par la CCI en collaboration avec un bureau d'études, afin de sensibiliser, former et répondre aux interrogations des dirigeants et chargés de projet dans l'entreprise, par les échanges de bonnes pratiques.
- Accompagnement individualisé sur site : Six jours d'accompagnement individuel, au sein même de l'entreprise, ont été également proposés aux participants et assurés par les bureaux d'études. Ceux-ci ont eu pour mission d'effectuer un diagnostic déchets, de définir des préconisations de réduction et de valorisation des déchets, d'assurer un accompagnement personnalisé de chaque entreprise (plan d'actions), et d'établir un bilan chiffré des actions mises en place.

Année principale de réalisation:

2008

Moyens humains :

Trois salariés de la CCI ont suivi le projet (50 jours de travail environ au total).

Moyens financiers :

Coût total de l'opération de 146 914 euros HT dont 116 840 euros pour l'accompagnement réalisé par des bureaux d'études. - Participation financière : ADEME, DIRECCTE, Région Provence- Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général, CCI et des entreprises participantes (550 € HT par entreprise).

Moyens techniques :

Recrutement des entreprises grâce à une plaquette de promotion de l'opération distribuée aux industries du département par les réseaux Industrie et Environnement existants. - diffusion d'un dépliant visant à diffuser largement le retour d'expérience et les enseignements tirés de l'opération vers les entreprises du département : exemples significatifs de réduction des déchets produits ; description des moyens mis en œuvre, notamment outils d'éco-conception ; illustration de cas de bonnes pratiques et témoignages et chiffrage des résultats obtenus en termes de tonnage et de gains réalisées.

Partenaires mobilisés :

NC

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'alliance de sensibilisation / formation / accompagnement personnalisé semble porteur de résultats dans la durée, mais également, permet des échanges entre les entreprises. Pour faire perdurer cette dynamique, des réunions d'information thématiques permettent aux entreprises de se rencontrer.

Difficultés rencontrées :

NC

Recommandations éventuelles:

NC

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **juin 2011**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.